



Regroupement pour la
Valorisation de la
Paternité

LES PÈRES ET LES POLITIQUES PUBLIQUES QUÉBÉCOISES

UNE PRÉSENTATION DE RAYMOND VILLENEUVE
DIRECTEUR DU REGROUPEMENT POUR LA
VALORISATION DE LA PATERNITÉ (RVP)

LA SU-PÈRE CONFÉRENCE | 7^e édition - 21 février 2013

LE RVP EN BREF

Regroupement de près de 200 organismes et individus de partout au Québec

Promotion de l'engagement paternel

Valeurs : importance de l'engagement paternel, bien-être des enfants, égalité entre les sexes, inclusion, etc.

Activités : SU-PÈRE CONFÉRENCE, Communauté de savoirs et de pratiques, SU-PÈRE FÊTE, OCF-PATERNITÉ, Gala Paternité, recherche sur les services et politiques publiques, etc.

Représentations : dossier Santé et bien-être des hommes provincial, participation à des groupes de recherche, etc.

Approche : positive et stratégie de mixité dans toutes les actions

Site Internet : www.rvpaternite.org

BIENFAITS DE L'ENGAGEMENT PATERNEL

Pour l'enfant : adaptation sociale, cognitive, scolaire et psychologique, faculté d'auto-contrôle, identification sexuelle, adaptation aux stress quotidiens, diminue les effets de la pauvreté et facteur de bien-être majeur

Pour la mère : diminue le stress économique et la pression de la gestion du quotidien, satisfaction conjugale, soutient le développement de l'enfant, diminue le nombre d'interventions médicales lors de l'accouchement et facteur d'équilibre important

Pour le père : hausse de l'estime de soi, source de valorisation, satisfaction conjugale et améliore la santé physique et mentale

Diane Dubeau, La paternité au XXIe siècle

DÉTERMINANTS DE L'ENGAGEMENT PATERNEL

- Caractéristiques du père
- Caractéristiques de l'enfant et de la mère
- Réseau social
- Société
- Politiques publiques

CEPENDANT...

*Dans les actions, les communications, les programmes ou mesures, les lois, les budgets, peu d'éléments sont destinés particulièrement à la condition paternelle.
(Rapport CFE 2007-2008, P.96).*

Allons voir !

MISE EN GARDE

- Non-exhaustif : étude plus approfondie à venir à l'automne 2013
- Données et travaux existants
- Première étape de travail
- Mais informations tout de même intéressantes...

SUJETS ABORDÉS

1. Statistiques sur la famille
2. Formation des intervenants
3. Politiques gouvernementales et actions des ministères
4. Autres projets en cours
5. Obstacles possibles à l'engagement paternel
6. Résistances
7. Conclusion

STATISTIQUES

Des statistiques rares...

- (...) dans le champ de la statistique, la paternité semble être un domaine hautement négligé. (Rapport CFE 2007-2008, P. 15).

Exemples : scolarité et monoparentalité

Les petites cases ne sont pas là dans les formulaires... donc...

MANQUE DE DONNÉES

DIFFICULTÉ À ÉTABLIR UN PORTRAIT

DIFFICULTÉ À DÉMONTRER PRÉCISÉMENT LES BESOINS

DIFFICULTÉ À METTRE DES MESURES EN PLACE

FORMATION DES INTERVENANTS

- *L'examen pan canadien des curriculum d'enseignement universitaire en soins infirmiers effectué en 2002 a révélé que dans 68 institutions offrant la formation de premier cycle en soins infirmiers, peu de cours portaient spécifiquement ou indirectement sur les pères ou la paternité.* (deMontigny, Devault, Lacharité, Queniart, Dubeau, Miron, Fleurant, Dragon, Gervais, Este, St-Amand, Bélanger, Lozier).

TRAVAUX EN COURS EN TRAVAIL SOCIAL

HYPOTHÈSE À VÉRIFIER : SITUATION SIMILAIRE TRÈS FRÉQUENTE MAIS CERTAINS PROGRAMMES COMMENCENT À INTÉGRER LES PÈRES, ETC.

INTERVENANTS DE DEMAIN PAS SUFFISAMMENT FORMÉS POUR INTERVENIR AUPRÈS DES PÈRES MAIS QUELQUES PROGRAMMES ENCOURAGEANTS...

ASSURANCE PARENTALE

Congé de paternité

- 3 semaines (75 %) ou 5 semaines (70 %)
- 73 % des pères qui y avaient droit, l'ont pris (2008-Statistiques officielles)

Congé de parentalité

- 12% des congés parentaux sont partagés (2006-Rapport CFE, P.42)

TRÈS BONNE MESURE AVEC UN IMPACT IMPORTANT
BONIFICATION SOUHAITABLE COMME DANS LES PAYS SCANDINAVES
FAVORISE L'ATTACHEMENT ET L'ENGAGEMENT PRÉCOCE

Enjeu du deuil périnatal du père : pas reconnu comme celui de la mère

POLITIQUE DE PÉRINATALITÉ 2008-2018

- Belle approche générale sur les pères (buts, convictions, valeurs, éthique)
- Une orientation spécifique, p.63 : *Adapter les pratiques, les interventions et les services offerts dans le réseau de la santé et de services sociaux de façon à accueillir et à favoriser l'engagement des pères envers leur jeune enfant.*

ORIENTATION NON PRIORISÉE

- Priorités de mise en œuvre 2008-2011 : s'adresser aux pères lors de l'avis de grossesse et de l'information prénatale, offrir de la formation pour rejoindre les parents, rejoindre le couple sur le plan de l'allaitement, pour le congé postnatal, il faut soutenir tant la mère que le père, par exemple, lors des visites à la maison et s'efforcer de faire des visites en présence du père, etc.

PLAN D'ACTION À VENIR

PROGRAMME NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE 2003-2012 MIS À JOUR EN 2008

- Orientation en 1997-2002 : *Que les programmes dans les domaines de la périnatalité et de la petite enfance incluent systématiquement un volet sur la valorisation du rôle des pères et sur l'engagement de ceux-ci.*
- Pour réaliser cet objectif, on prévoyait *concevoir, aux niveaux national, régional et local, des interventions...*

MALHEUREUSEMENT

- Aucune mention du mot *pères* en 2008-2012. Absence totale.
- Les mères sont présentes sous l'angle de la santé de l'enfant, santé physique et conditions socio-économiques. Pas les pères.

AUCUNE MESURE SPÉCIFIQUE POUR LES PÈRES

RÉVISION EN 2014

PROGRAMME NATIONAL SIPPE

SERVICES INTÉGRÉS EN PÉRINATALITÉ ET POUR LA PETITE ENFANCE : SANTÉ DES MÈRES, PÈRES ET ENFANTS

Dans le cadre de référence, on invite les intervenantes « à porter attention à la place du père au sein de la famille et [à] encourager celui-ci à y prendre une part active » (MSSS, 2004, p. 18)

Mais cette indication ne peut garantir à elle seule que les besoins spécifiques des pères vulnérables sont actuellement pris en compte (...) (Francine Ouellette, 2004). Exemple de la fiche de périnatalité.

(...) les politiques sociales se présentent comme étant destinées aux jeunes parents, mais lorsqu'on précise l'offre de service, on nomme souvent presque exclusivement le soutien à la jeune mère (Jean-Martin Deslauriers, 2005).

ACTIONS REPOSENT SUR LA BONNE VOLONTÉ
PARCE QUE PAS D'INDICATEURS DE RÉSULTAT

PLAN D'ACTION DES CSSS DE MONTRÉAL

- *En 2004, à peine six des 29 territoires des ex-CLSC de l'Île de Montréal avaient inscrit un projet spécifique aux pères dans leurs plans d'action locaux. (Francine Ouellette, 2004).*
- Nouvelle recension en 2012 : 2 Plans d'action local (PAL) sur 12 des CSSS de Montréal comporte des actions dirigées vers les pères

RENCONTRES PRÉNATALES

- Intégration des pères : aucune directive à ce sujet
- Laissez à la bonne volonté des intervenantes

ACTIONS REPOSENT SUR LA BONNE VOLONTÉ DES INDIVIDUS

DOSSIER SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DES HOMMES

- Annonce du 9 juillet 2009 : 750,000 \$ de fonds récurrents :
- Projets régionaux de 35,000 \$ à 50,000 \$
- Développement des connaissances : pères et hommes
 - Études sur les services préventifs pour les pères en difficulté et leurs enfants
 - Étude sur les besoins des hommes
- Comité de suivi du MSSS
- Formation d'un regroupement provincial

MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES ÂÎNÉS

- *Plan stratégique 2008-2012* : 0 mention du mot pères
- *La politique familiale du Québec : où en sommes-nous ?* : 2 mentions du mot pères en référence au Régime québécois d'assurance parentale

MINISTÈRE DE LA FAMILLE

Développements récents :

- Reconnaissance et financement du RVP en 2011
- Financement des projets du RVP (SU-PÈRE CONFÉRENCE, SU-PÈRE FÊTE, étude sur les politiques publiques, etc.)
- Projet de soutien à l'engagement paternel dans le cadre du Plan d'action pour l'Égalité

POLITIQUE GOUVERNEMENTALE POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES (2007-2017)

Deux objectifs intéressants :

- Il est important de (...) promouvoir l'engagement paternel ainsi que de soutenir les femmes et les hommes dans l'exercice de leurs obligations parentales.
- Il faut donner des représentations positives de l'investissement paternel dans la sphère familiale.

DEUX BELLES CITATIONS : HOMMES ET ÉGALITÉ

- *L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (2008) : (...) l'implication des hommes apparaît comme une condition sine qua non pour réussir l'égalité entre les femmes et les hommes.*
- *La 53 e Commission de la Condition de la femme des Nations Unies (2009) : Chacun bénéficie de l'égalité entre les sexes, tout comme la société dans son ensemble pâtit de l'inégalité entre les sexes; elle tient à souligner, en conséquence, que les hommes et les garçons, en assumant leur part de responsabilité et en oeuvrant conjointement avec les femmes et les filles, apportent une contribution indispensable à la réalisation des buts de l'égalité entre les sexes.*

PREMIER PLAN D'ACTION (2007-2010) DE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

- **ACTION 8** - Mener une étude sur les tendances et déterminants de l'engagement des pères dans la famille et auprès des enfants (Ministère de la Famille et des Aînés) – **PUBLIÉ EN 2011**
- **ACTION 45** - Adopter et diffuser la nouvelle Politique de périnatalité (...) vise à soutenir l'engagement paternel - **PLAN D'ACTION TOUJOURS À VENIR**

MAIS FINANCEMENT DE PROJETS DU RVP VIA LE MINISTÈRE DE LA FAMILLE

- ÉTUDE SUR LES SERVICES AUX PÈRES RENDUE PUBLIQUE EN MAI 2011
- SU-PÈRE CONFÉRENCE, SU-PÈRE FÊTE, GALA PATERNITÉ, Étude sur les pères et les politiques publiques

PLAN D'ACTION POUR L'ÉGALITÉ (2011-2015)

- **Mesure 13** : Développer et diffuser des activités de sensibilisation et de soutien en vue de l'engagement accru des pères dans la famille
- **Mesure 56** : sondage sur l'utilisation du congé de paternité et parental par les pères par le CGAP

MESURE 13 : PROJET DE SOUTIEN À L'ENGAGEMENT PATERNEL

- **But** : soutenir l'adaptation des pratiques des OCF pour intégrer les réalités paternelles avec le soutien du regroupement national
- **Organismes admissibles** : OCF reconnus par le ministère de la Famille
- 1 regroupement national
- Projets regroupant 4 OCF privilégiés
- **Appel de projets** : 5 octobre 2012 et deux autres dates à venir
- **Budget** : 2012-2013 = 350,000 \$, 2013-2014 = 450,000 \$, 2014-2015 = 650,000 \$

PLAN D'ACTION POUR L'ÉGALITÉ (2011-2015)

- **Mesure 13 suite** : D'autres initiatives concernant la valorisation publique de la paternité seront soutenues.
 - Gala Paternité
 - Projets du RVP
 - Projets d'autres organismes...

AUTRE PROJET: INITIATIVE AMI DES PÈRES (IAP)

- Financé par Avenirs d'enfants sur 5 ans
- **Quatre territoires** : Outaouais, Montérégie, Laurentides, Centre-du-Québec
- Soutenir l'adaptation des pratiques des intervenants du réseau auprès des familles ayant des enfants de 0 à 5 ans et mobilisation des communautés
- **Majeure = actions auprès du RSSS**

RECENSION DES SERVICES AUX PÈRES 2009-2012

- Nombre de modalités de soutien : 123 à 176
- Nombre d'organismes : 78 à 101
- **Moitié** = organismes communautaires Famille
- **Quart** = autre organismes communautaires
- 15 % = autres types de ressources
- **Moins de 10 %** = RSSS (aucun ajout depuis 2009)

SÉPARATION ET DIVORCE : HYPOTHÈSE...

En théorie :

- Les Lois ne sont pas discriminatoires.

MAIS...

En pratique :

- Leur application et les mesures administratives qui s'y rattachent peuvent créer une série d'obstacles importants à l'engagement paternel.

OBSTACLES POSSIBLES À L'ENGAGEMENT PATERNEL

Processus juridique (Dulac, Rondeau, Couto, Camus, 2007)

- Complexité du processus : honoraires élevés, délais, procédures, etc.
- Difficultés à faire respecter les ententes de garde
- Valeurs des intervenants

Pensions alimentaires

- Mode de fixation et manque de flexibilité en cas de problèmes

Allocations familiales

- Difficultés à obtenir le versement des allocations familiales

Manque d'accès à des visites supervisées, etc.

PERSPECTIVE : INVENTORIER ET DOCUMENTER

ENJEUX LIÉ À LA FILIATION

1. **Code civil, article 538.2** : un enfant peut naître de deux co-mères avec *un apport de force génétique au projet parental*.
2. **Défi** : prévenir la discrimination envers les parents conjoints de même sexe sans nier la contribution des pères.
3. Modifications de la déclaration de naissance.
4. Filiation versus autorité parentale (voir écrits de Alain Roy), réflexion à déployer en ce domaine...

AUTRES CHAMPS À INVESTIGUER

- Mesures de conciliation travail-famille : réalités des pères à mieux prendre en compte
- Politiques familiales municipales
- Protection de la jeunesse
- Financement de la recherche
- Dispositions fédérales
- Etc.

CONSTATS

- *Contradictions significatives entre les énoncés de principes et la mise en place des services.* (J-M. Deslauriers 2005)
- *Vocabulaire différent pour les mères* (soutien dans son rôle, difficultés liées à la responsabilité collective) *et les pères* (abus, devoirs, engagement et de responsabilité individuelle). (Deslauriers 2005)
- Notion d'engagement paternel souvent présente mais peu de soutien en réalité
- Peu d'actions, peu d'indicateurs de résultat et peu d'enveloppes budgétaires mais plusieurs mesures sont prometteuses (actions, recherche, mobilisation, etc.). Le secteur communautaire est responsable de plus de 75 % des actions.
- Obstacles possibles à l'engagement paternel : séparation et filiation

**PEU D' ACTIONS SPÉCIFIQUES POUR SOUTENIR LES PÈRES
MAIS DE NOUVELLES MESURES SONT PROMETTEUSES**

RÉSISTANCES

Les obstacles liés aux services les plus fréquemment identifiés au développement des programmes sur les pères sont les suivants :

1. des cadres théoriques qui reconnaissent la mère comme figure parentale principale;
2. une culture de l'aide façonnée par les caractéristiques féminines;
3. le paradigme du père absent ou inadéquat;
4. la résistance des mères;
5. la surcharge de travail des intervenants.

(Dubeau, Turcotte et Coutu, 1999; Dulac, 2001; Lacharité, 2001; Leashore, 1997; Levine, 1993, 1995; O'Hagan, 1997; Taylor et Daniel, 2000)

ESPOIRS

1. **Changement social** : (...) *une progression du désir des pères de s'investir auprès de leur jeune enfant.* (Rapport CFE 2007-2008, p.42)
2. **Attitude des nouveaux parents**
3. **Reconnaissance accru des bienfaits de l'engagement paternel**
4. **Initiatives pour les pères**, particulièrement dans le secteur communautaire
5. **Attitude des décideurs** publics évolue et on commence à passer à l'action

CONCLUSION

- Le Conseil de la Famille et de l'Enfance avait raison : Dans les politiques sociales (...) *peu d'éléments sont destinés particulièrement à la condition paternelle.* (Rapport CFE 2007-2008, P.96)
- *L'engagement paternel est aussi déterminé par (...) des politiques et des lois (...)* (Rapport CFE 2007-2008, P.89)
- L'État québécois doit prendre acte des transformations sociales et passer à l'action.
- Pour que ça change, il faut nommer les pères spécifiquement pour que des mesures de soutien soient mises en place et que les obstacles à l'engagement paternel soient supprimés.
- Beaucoup de travail reste à faire pour que les pères soient considérés comme des parents à part entière par l'État québécois mais les développements récents nous donnent beaucoup d'espoir en l'avenir !

MERCI !



Regroupement pour la Valorisation de la Paternité
info@rvpaternite.org - www.rvpaternite.org